

Notre action dans les lycées malgaches repose sur votre aide

Les dons et cotisations à **ACCESMAD** ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à **66%** des versements pris en compte dans la limite de 20% du revenu imposable.



Les Fondations et financements internationaux ne prennent pas en compte nos frais généraux ni ceux d'accompagnement des lycées. Nous comptons sur vous pour le faire !

Frais de notre centre de formation : environ 130 m² pour 11 salariés et 4 consultants...

- Loyer mensuel = 450 €
- Connexion Internet 20 Meg = 100 € /mois
 - Internet, en valeur absolue, est beaucoup plus cher à Mada qu'en France
- Gardiennage (indispensable à Mada) et entretien : 300 € / mois

Accompagnement des lycées :

Chaque année, à la rentrée

- Installation de la nouvelle version de la médiathèque
- Formation des profs à celle-ci
- Installation d'ordinateurs
- L'accompagnement des lycées grâce aux visites de « suivi » De l'ensemble des établissements partenaires.

Vous pouvez, à votre choix :

- ➔ Nous envoyer ce formulaire et votre **chèque** libellé à l'ordre d'ACCESMAD à :
ACCESMAD
47 rue de Châtivesle - 51100 REIMS
 - ➔ Faire un **virement bancaire** sur le compte d'ACCESMAD sur la Société Générale
IBAN FR76 3000 3019 0500 1504 3368 470
BIC SOGEFRPP
- Et nous envoyer par mail ou par la poste ce formulaire complété pour bénéficier du reçu fiscal.
- ➔ Faire un **versement sur Internet** en allant à :
<https://www.helloasso.com/associations/accesmad>

Vos coordonnées pour le reçu fiscal

Prénom/Nom

Adresse

Code postal, ville

Courriel :
Tél.

Comment nous aider :

Devenir membre et/ou faire un don	Montant du don	Coût réel après déduction de 66%	Votre choix
Adhésion simple	60 €	20,40 €	<input type="checkbox"/>
Adhésion de soutien	120 €	40,80 €	<input type="checkbox"/>
Coût de la formation d'un enseignant	50 €	17,00 €	<input type="checkbox"/>
Salaire d'un de nos informaticiens	150 €	51,00 €	<input type="checkbox"/>
Une semaine du centre de formation	200 €	68,00 €	<input type="checkbox"/>
Autre montant	€	34%	<input type="checkbox"/>

Note d'information : Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'association.